

St-Grégoire.—Je souffrais de mal de yeux depuis quelque temps, après avoir bien prié la Ste-Vierge avec promesse de faire insérer dans les Annales je suis guérie étant encore très faible, je demande de continuer sa protection.—B. C.

Hull.—Veuillez remercier la Ste-Vierge d'avoir guéri ma fille bien malade après être devenue mère.—Dme J. B.

Ste-Clothilde.—Remerciements pour la guérison d'un jeune homme qui, adonné à la boisson, n'en a pas pris depuis deux ans.

St-Germain de Grantham.—Un garçon pris de coqueluche avait des étouffements tels que je craignais de le voir mourir : j'ai alors pensé à faire brûler deux cierges, et promis d'inscrire dans les Annales, depuis ce temps son étouffement a disparu.—Abonnée.

Manville, R. I.—J'avais promis de faire publier la guérison de ma fille si N.-D. du Rosaire me l'obtenait, et que je prendrais un abonnement, ma petite fille est guérie, merci mille fois à N.-D. du Rosaire.—Mme T. C.

St-Edouard.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse d'un abonnement.—M. A. L.

Trois-Rivières.—P. S. : S'il vous plaît insérer dans les Annales, faveur obtenue de N.-D. du Très-Saint Rosaire après promesse de publier.—Une abonnée.

St-Maurice.—Je viens remercier la Très Sainte Vierge de m'avoir guérie d'un panaris après promesse de faire inscrire dans les Annales. Off. 10cts.

St-Louis de France.—Reconnaissance pour grâce obtenue. Off. \$1.50.—Q. F.

Berlin.—Ayant fait promesse d'envoyer quatre abonnements si j'obtenais une guérison, et ayant obtenue ma guérison je m'empresse de vous envoyer le montant de \$2.00. —A. L.

—J'inclus sous ce pli le montant de \$2.00 que j'avais promis à l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire pour demander sa protection à la naissance d'un enfant.

Ste-Cécile du Bic.—Je m'empresse d'accomplir ma promesse de faire inscrire ma guérison dans les Annales du St-Rosaire. Depuis trois ans je souffrais d'un rhumatisme inflammatoire ; j'étais clouée sur une chaise incapable de marcher dans la maison, prenant toutes sortes de remèdes, et rien n'y faisait. Le médecin qui m'a soigné a déclaré que je n'étais pas guérissable par aucun remède humain. J'ai alors tout abandonné et me suis adressée à la Ste-Vierge. Après plusieurs pèlerinages, Elle a bien voulu daigner m'exaucer, et aujourd'hui je marche très bien ; je puis faire mon ouvrage sans misère. M. le curé venu chez nous après ma guérison, ma dit de marcher devant lui pour voir si c'était bien vrai ; il m'a dit que la Ste-Vierge était bien plus capable que les médecins de la terre. Je demande à la Ste-Vierge de bien vouloir me continuer la santé dont j'ai bien besoin.—Mlle J. B.

St-Michel des Saints.—Je souffrais depuis huit jours des douleurs continues dans tous les membres surtout à la racine des yeux et à une oreille ; tous les soins du docteur et des garde-malades furent inutile. Sur la promesse de le faire publier en l'honneur du B. Gérard Magella, toutes les douleurs ont disparues.—Mme L. Min.

Cedar-Hall.—Une mère de famille remercie N.-D. du Cap pour une faveur obtenue, et demande avec instance le retour à la santé de son mari. Elle promet trois abonnements aux Annales si elle est exaucée.—Mme N. C.

Lowell.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de mon garçon que le docteur ne pouvait soulager, et qui a été guéri après une neuvaine et promesse de publier dans les Annales.

Le Baptiste.—Après promesse d'une basse messe et de publication dans les Annales j'ai été guéri d'une maladie grave.—A. M.